

BRÈVES SECTORIELLES

Royaume-Uni

Une publication du SER de Londres
Semaine du 13 octobre 2025

Le fait marquant

Le gouvernement présente de nouvelles réformes du système de planification

Le gouvernement a [déposé](#) le 14 octobre une série de 67 amendements au *Planning and Infrastructure Bill*, visant à accélérer le déploiement de projets dans l'énergie, le logement et l'eau. L'exécutif entend ainsi stimuler la croissance économique et atteindre ses objectifs climatiques, en simplifiant les procédures jugées trop lentes et complexes.

Parmi les mesures phares, on compte l'assouplissement des règles pour l'éolien terrestre, l'ouverture à des acteurs non publics pour la construction de réservoirs, le recentrage du rôle de *Natural England* sur les projets les plus sensibles, la facilitation des procédures pour les projets stratégiques grâce à un pouvoir de décision accru du gouvernement central, ainsi que de nouvelles règles visant à empêcher l'expiration des autorisations d'urbanisme en cas de recours judiciaires prolongés.

Le gouvernement a également confirmé que le futur *Nature Restoration Fund*, alimenté par les promoteurs, pourra financer des projets de restauration marine en plus des initiatives terrestres.

Si les milieux économiques et les représentants du secteur des énergies renouvelables saluent ces annonces, plusieurs ONG environnementales et élus s'inquiètent d'un affaiblissement des protections de la nature et d'une centralisation excessive des décisions. D'autres craignent que ces réformes ne soient précipitées afin d'améliorer les prévisions de croissance avant le budget du 26 novembre, soulevant des questions sur la rigueur du débat et la prise en compte des impacts sur l'environnement.

La séance de rapport à la Chambre des Lords est prévue pour le 20 octobre, avec pour objectif l'adoption de la législation secondaire au printemps.

Energie-climat

Le CCC appelle le Royaume-Uni à se préparer à un réchauffement de plus de 2°C

Dans une [lettre](#) de réponse à Emma Hardy, secrétaire d'État parlementaire en charge de l'eau et des inondations, le *Climate Change Committee* (CCC) – organisme public indépendant chargé de conseiller le gouvernement et le Parlement – appelle à ce que l'adaptation soit considérée comme un pilier à part entière de la politique climatique, au même titre que la réduction des émissions.

Tout en rappelant qu'un objectif de limitation à 1,5°C reste atteignable, le CCC juge indispensable d'anticiper dès à présent les conséquences d'une hausse des températures d'au moins 2°C d'ici 2050, et jusqu'à 4°C à l'horizon 2100.

Le CCC alerte sur le manque de préparation du pays face aux effets déjà perceptibles du réchauffement : 90% des hôpitaux en Angleterre sont vulnérables aux vagues de chaleur, les infrastructures ferroviaires sont de plus en plus perturbées par les intempéries, des millions de logements sont exposés au risque d'inondation, et les récoltes sont affectées par les sécheresses et les inondations (l'équivalent d'une année de consommation de pain ayant été perdu depuis 2025 à cause de mauvaises récoltes de blé).

Le Comité recommande que le prochain *National Adaptation Programme* (2028) intègre un cadre d'objectifs à long terme, accompagnés d'étapes intermédiaires tous les cinq ans, avec des cibles mesurables, une responsabilité explicite des ministères, et une base de référence claire pour suivre les progrès à partir du niveau actuel de résilience.

Le fabricant chinois d'éolien Ming Yang veut investir 1,5 Md£ au Royaume-Uni

Le fabricant chinois d'éoliennes Ming Yang a annoncé vouloir investir 1,5 Md£ au Royaume-Uni, dont 750 M£ pour l'ouverture d'une usine en Ecosse afin de soutenir la filière britannique de l'éolien en mer et à l'export. L'objectif est de pouvoir produire d'ici la fin 2028 avec l'option d'agrandir l'usine dans un second temps pour intégrer une ligne de production de composants électroniques. Ming Yang a déjà présélectionné plusieurs sites qui pourraient accueillir cette usine avec une préférence pour le port de Ardesier.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement du partenariat stratégique signé avec Octopus Energy le mois dernier.

Cet investissement n'a pas encore été approuvé par le gouvernement britannique au titre du contrôle des investissements étrangers, notamment du fait des risques potentiels pour la sécurité nationale.

Le dispositif des CEE britannique fortement critiqué par le National Audit Office

Dans son dernier [rapport](#), le National Audit Office critique fortement les résultats de la 4^{ème} période du dispositif des certificats d'énergie britanniques (ECO4), qui court d'avril 2022 à mars 2026, ainsi que le programme Great British Insulation Scheme, qui court de mars 2023 à mars 2026.

Censés délivrer 280 M£ d'économies d'énergie annuelles pour les ménages, ces programmes ont donné lieu à des travaux d'isolation de très mauvaise qualité. Selon le NAO, environ 23 000 installations d'isolation par l'extérieur et 13 000 installations d'isolation par l'intérieur, soit plus de 25 % des travaux financés par le dispositif, connaissent des défauts majeurs. Parmi ces derniers, près de 95 % présentent des risques immédiats pour la santé et la sécurité des habitants (câbles électriques exposés, blocage de l'aération de l'installation de chauffage) qui doivent être corrigés au plus vite.

Ce contrôle fait suite à plusieurs articles de presse alertant sur la piètre qualité des travaux réalisés en octobre 2024. L'Ofgem avait alors estimé qu'entre 5 600 et 16 500 travaux d'isolation avaient fait l'objet d'une fraude, pour un coût de 65 M£ à 165 M£ pour les fournisseurs d'énergie. Malgré la mise en place d'un dispositif de protection des consommateurs en 2021, ce problème ne fut mis à jour qu'en 2024.

Le NAO appelle le gouvernement à prendre ses responsabilités et à clarifier la gouvernance de ces dispositifs, jugée complexes, et à réformer le système de protection des consommateurs. En réponse, le DESNZ a annoncé avoir engagé des démarches en vue de la suspension de 38 installateurs et promis des audits sur place pour tous les consommateurs affectés par des problèmes d'isolation thermique par l'extérieur.

Environnement

Le gouvernement publie les réponses à la consultation sur la création du *Marine Recovery Fund*

Le Defra a mené une [consultation](#) publique de six semaines sur la création du *Marine Recovery Fund* (MRF), un fonds financé par l'industrie pour compenser les impacts des éoliennes offshore sur les zones marines protégées. Le MRF vise à accélérer les procédures d'autorisation des projets tout en préservant l'environnement, soutenant ainsi les objectifs de la transition énergétique et de protection de l'environnement du gouvernement.

Sur 43 réponses reçues, provenant d'acteurs variés (industriels, ONG, organismes de conservation, pêcheurs...), l'approche du MRF a été globalement soutenue. Toutefois, plusieurs remarques ont été formulées pour améliorer son fonctionnement, demandant notamment plus de clarté sur le processus de candidature, les modalités de mise en œuvre des mesures compensatoires, le transfert juridique de responsabilité après versement de la compensation pour les promoteurs, l'articulation avec son équivalent écossais et le *Nature Restoration Fund*, ainsi que le besoin de plus de transparence sur les coûts et les méthodes de calcul.

Le gouvernement poursuit la rédaction de la législation secondaire nécessaire à son lancement et prévoit de publier un guide pratique pour accompagner les acteurs concernés.

Transports

Le groupe financier australien Macquarie devient l'actionnaire majoritaire de l'aéroport de London City

Le groupe financier australien Macquarie, spécialisé dans les infrastructures, est devenu l'actionnaire majoritaire de London City Airport en rachetant une participation supplémentaire de 50 %, après avoir acquis 25 % en juin. Cette opération fait partie d'un plan d'investissement de 20 Md£ au Royaume-Uni. Les parts ont été achetées à deux fonds de pension canadiens : AIMCo et Omers, tandis que le gestionnaire koweïtien Wren House conserve sa part de 25 %.

L'aéroport London City, situé près du secteur d'affaires de Canary Wharf, a reçu l'autorisation d'augmenter sa capacité de 6,5 à 9 millions de passagers d'ici 2031. Des projets d'investissements sont aussi prévus pour adapter l'aéroport à de nouveaux avions plus silencieux comme l'Airbus A320 Neo.

Macquarie détient aussi des parts dans les aéroports de Bristol et Birmingham, et investit dans d'autres secteurs britanniques (eau, énergie, compteurs intelligents). Le groupe reste toutefois critiqué pour sa gestion passée de Thames Water, qui s'est fortement endettée sous sa direction, tout en versant aux actionnaires d'importants dividendes.

La ville de Cardiff va faire payer plus cher le stationnement des SUV

Le conseil municipal de Cardiff a voté son nouveau plan de stationnement pour les dix prochaines années qui doit permettre à la ville de réduire la congestion, d'améliorer la qualité de l'air et d'encourager les mobilités actives. Celui-ci prévoit notamment un prix différencié du permis de stationnement pour les véhicules pesant plus de 2 400 kg, jugés plus polluants et plus encombrants. La ville précisera le montant de cette «taxe sur les Land Rover». Les véhicules de plus de 3 500 kg ne pourront pas recevoir de permis de stationnement.

Le système EES entre progressivement en vigueur, avec un allègement temporaire des questions posées aux voyageurs

Quelques jours après le lancement du nouveau système d'entrée-sortie (EES) de l'Union européenne, la procédure a été temporairement allégée au départ de St Pancras International. Initialement, les bornes automatiques installées à St Pancras demandaient aux voyageurs de répondre à quatre questions concernant leur billet retour, leurs ressources financières, leur hébergement et leur assurance médicale. Les deux premiers points sont des renseignements requis dans l'espace Schengen, tandis que les deux derniers éléments constituent une exigence propre à la France. Face aux inquiétudes concernant les files d'attente, les autorités françaises ont accepté de suspendre temporairement ces questions pendant les six premiers mois de mise en œuvre du système. Le port de Douvres et le terminal d'Eurotunnel à Folkestone ont également confirmé la suspension des questions jusqu'en avril 2026.

Le système EES concerne les ressortissants de pays tiers, dont les Britanniques, et implique l'enregistrement biométrique des voyageurs se rendant dans l'UE ou l'espace Schengen. Le temps de passage du système EES est pour l'instant estimé à 50 secondes, avant l'entrée en marche des kiosques numériques qui permettront aux passagers de se pré-enregistrer.

Industrie

Le procès du « Dieselgate » démarre à Londres

Le procès de cinq constructeurs automobiles accusés d'avoir manipulé les tests d'émissions polluantes à l'aide de logiciels illégaux, Mercedes, Ford, Stellantis, Renault et Nissan, s'est ouvert à la Haute Cour de Londres. Cette affaire s'inscrit dans la continuité du scandale « Dieselgate », provoqué par la révélation par l'Environmental Protection Agency américaine en 2015 de l'usage par Volkswagen de « defeat devices », des dispositifs conçus pour fausser les résultats des tests d'émissions. Le groupe allemand avait été contraint de verser 26M£ en compensations.

Les avocats des plaignants (880 000 propriétaires de voitures – soit la plus grande action collective de l'histoire juridique anglaise et galloise) affirment que les constructeurs ont délibérément enfreint les normes environnementales afin de vendre davantage de véhicules, au détriment de la santé publique. Une étude du **Centre for Research on Energy and Clean Air** attribue 124 000 décès prématurés et 98 000 cas d'asthme chez les enfants à l'excès de pollution aux oxydes d'azote entre 2009 et 2024. Les constructeurs nient ces accusations. Renault affirme ainsi que les dispositifs incriminés sont des composants légitimes des moteurs diesel.

Neuf autres constructeurs pourraient avoir à comparaître devant la Haute Cour. Le procès principal devrait se terminer en décembre 2025, mais les arguments juridiques ne seront examinés qu'en mars 2026, et un jugement n'est pas attendu avant l'été 2026.

Waymo annonce le lancement de taxis autonomes à Londres en 2026

Waymo, la filiale de véhicules autonomes de Google, prévoit de lancer ses taxis sans conducteur à Londres dès 2026, ce qui constituerait sa première implantation sur le marché européen. Cette annonce intervient alors que le Royaume-Uni accélère la mise en place d'un cadre légal pour les véhicules autonomes, notamment avec l'Automated Vehicles Act, adopté en 2024.

Waymo a déjà mis en service plus de 800 robotaxis aux États-Unis et teste un programme pilote à Tokyo. À Londres, l'entreprise commencera par cartographier la ville avec une flotte de véhicules Jaguar. Le service débutera avec un nombre limité de voitures et de passagers, comme dans ses déploiements américains. Les utilisateurs pourront réserver via l'application Waymo, et des partenariats avec Uber et Lyft sont également envisagés.

L'entreprise doit toutefois encore obtenir l'approbation du *Department for Transport* et de *Transport for London*. Elle devra également parvenir à adapter ses systèmes de conduite automatisée à l'environnement urbain britannique, dont la densité est plus importante que les villes où le programme a été déployé aux Etats-Unis.

L'entreprise française Transdev sera chargée de la gestion opérationnelle des flottes de véhicules.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Londres

pierre.chabrol@dgtresor.gouv.fr, karine.maillard@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Londres, Adam Galametz (Transports, Industrie) Jérémy Mast (Energie, Environnement, Climat), Apolline Delagrangé, revue par Karine Maillard

Abonnez-vous : londres@dgtresor.gouv.fr